

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC EN DATE DU 20 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Joële GERVAISE, Carole LAURENT, Alain BOIN, Jean-Marc LE SAINT, Sonia DOLHEM, Sarah LE DIGARCHER, Michel LOZAHIC, Christine LE ROY,

Absents excusés :

Thierry ROGER donne procuration à Jean-Paul LE CALVEZ,
Aurélie LE GONIDEC, Loïc LE CALVEZ,

Votants : 13

Secrétaire de séance : Annie LE GOFF,

1 – Approbation du procès-verbal du 27 août 2020

Michel LOZAHIC a une observation, il veut que soit noté dans le procès-verbal, la réponse de Monsieur le Maire, quand il a demandé à consulter le budget primitif 2019 Le maire indique que les budgets primitifs sont par définition caducs dès la fin de l'exercice qui les concerne.

13 – Informations municipales

Monsieur le Maire énumère les groupes de travail qui se sont réunis :

- Le groupe de travail cimetièrre
- Le groupe vie scolaire et bibliothèque
- Le groupe site information qui a travaillé sur le site internet et le logo de la commune
- Le groupe aménagement foncier, un courrier a été adressé au conseil départemental sollicitant une étude de faisabilité et la mise en place d'une commission communale d'aménagement foncier.
- Le groupe voirie

Les employés communaux ont effectué des travaux de terrassement au camping afin d'y installer la fibre. Jean-Marc LE SAINT déplore les dégradations des chemins communaux commis par les pilotes de quad. Il est décidé, dans un premier temps, de poser des chicanes et de prendre un arrêté.

Serge LE GOFF demande à ce que cesse la rumeur selon laquelle il a obstrué le GR qui traverse sa propriété, alors que ce passage sur le domaine privé reste libre d'accès.

2 – Compte-rendu des activités de l'été 2020

Monsieur le Maire explique que le conseil départemental a lancé le dispositif Cultures communes en Côtes d'Armor. La commune a, par ce biais, accueilli 4 artistes durant 7 semaines à l'église.

Monsieur le Maire fait part de ses démarches auprès de la hiérarchie de l'église afin d'obtenir les autorisations requises.

Cette exposition a donné entière satisfaction à tous les acteurs. 1626 entrées ont été comptabilisées. Les observations relevées sur le livre d'or témoignent de l'intérêt et de la satisfaction des visiteurs. Monsieur le Maire tient à affirmer que cette exposition s'est déroulée dans une volonté de respect des lieux, respect attesté formellement par les observations de religieux relevées sur le livre d'or.

Les marchés du vendredi ont également eu du succès, grâce notamment à la participation active des membres du comité d'animation, à qui Monsieur le Maire adresse ses remerciements.

3 – Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur du conseil est adopté à l'unanimité.

4 – Investissements

Acquisition de 2 défibrillateurs pour un montant HT de 3 305,00 €uros.

La société BSC Concept de Lannion, a été retenue pour la création du site internet, le devis s'élève à 1 780,00 €uros HT.

Deux portes des vestiaires au terrain sports et loisirs ont été vandalisées : le devis s'élève à 2 280,00€

Une cuve à fuel et une moto pompe ont été acquises pour un montant de 1 697,19 €

L'entente du Trieux souhaite la pose d'un pare-ballon, acceptation du conseil.

5 – Projets d'investissement à moyen terme

Monsieur le Maire propose de confier au cabinet ING Concept une étude d'aménagement du jardin de l'église pour un montant de 1 000 €uros HT.

6 – Création d'un poste d'adjoint

Alain BOIN est nommé 4^{ème} adjoint à l'unanimité.

7 – Complément aux subventions 2020

Une subvention de 1 000 € est allouée à l'Entente du Trieux, 600 € à l'ASL Tennis et 50 € à l'association « Santé et Vie ».